

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-trois, le 6 avril à 18h10, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle de Spectacle de GRANDVILLARS, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Thomas BIETRY, Daniel BOUR, Anissa BRIKH, Bernard CERF, Gilles COURGEY, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Vincent FREARD, Daniel FRERY, Gérard FESSELET, Christian GAILLARD, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Sandrine LARCHER, Thierry MARCJAN, Claude MONNIER, Robert NATALE, Gilles PERRIN, Annick PRENAT, Jean RACINE, Lionel ROY, Jean-Michel TALON, Françoise THOMAS, Dominique TRÉLA, et Bernard VIATTE **membres titulaires**, Noël CASTEX **membre suppléant**.

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Lounès ABDOUN-SONTOT, Chantal BEQUILLARD, Anne Catherine BOBILLIER, Philippe CHEVALIER, Catherine CLAYEUX, Catherine CREPIN, Sophie GUYON, Hamid HAMLIL, Michel HOUDELAT, Jean LOCATELLI, Anaïs MONNIER, Imann EL MOUSSAFER, Emmanuelle PALMA-GERARD, Florence PFHURTER, Nicolas PETERLINI, Sophie PHILIPPE, Fabrice PETITJEAN, Virginie REY, Frédéric ROUSSE, et Pierre VALLAT.

Avaient donné pouvoir : Lounès ABDOUN-SONTOT à Daniel BOUR, Anne-Catherine BOBILLIER à Annick PRENAT, Philippe CHEVALIER à Gilles COURGEY, Emmanuelle PALMA GERARD à Sandrine LARCHER, Florence PFHURTER à Noël CASTEX et Pierre VALLAT à Bernard CERF.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 23 mars 2023	Le 23 mars 2023	En exercice	50
		Présents	31
		Votants	36

Le Président, à l'ouverture de la séance, procède à l'appel des conseillers, vérifie l'existence du quorum et proclame la validité de la séance si celui-ci est atteint. Il cite les pouvoirs reçus.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Françoise THOMAS est désignée.

Le Président fait approuver le procès-verbal de la séance précédente et fait prendre note des éventuelles rectifications par le secrétaire de séance.

Il appelle ensuite les affaires inscrites à l'ordre du jour car seules celles-ci peuvent faire l'objet d'une délibération.

2023-02-16B Budget annexe Centre Aquatique – Compte de gestion 2022

Rapporteur : Thomas BIETRY

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-31, L.2122-21, et L.2343-1 et 2 ;

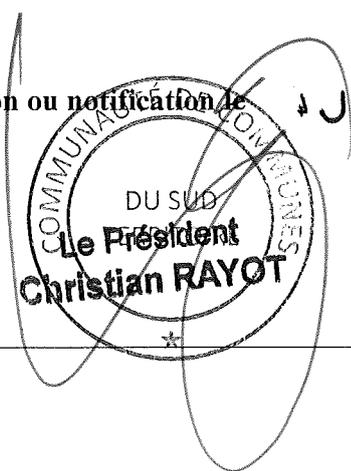
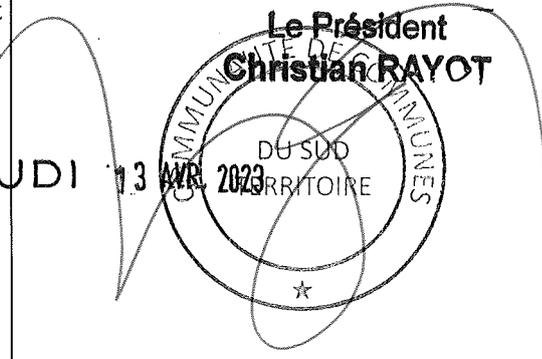
Vu la délibération 2022-03-17D adoptant le BP 2022 ;

Constatant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Président et du compte de gestion du receveur pour l'exercice 2022.

Le Conseil communautaire, après en avoir débattu à l'unanimité des membres présents, décide :

- **D'adopter le Compte de gestion du receveur pour l'exercice 2022 dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.**

Annexe : Résultat budgétaire de l'exercice

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p> <p>Et publication ou notification le JEUDI 13 AVR 2023</p> <p>Le Président,  Le Président Christian RAYOT</p>	<p>Le Président,  Le Président Christian RAYOT</p> <p> COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SUD TERRITOIRE ★</p>
---	---

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 090090

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC BELFORT 2

ETABLISSEMENT : BA CCST CENTRE AQUATIQUE

Résultats budgétaires de l'exercice

60006 - BA CCST CENTRE AQUATIQUE

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	536 781,24	1 107 200,80	1 643 982,04
Titres de recette émis (b)	431 546,91	931 479,25	1 363 026,16
Réductions de titres (c)		40,00	40,00
Recettes nettes (d = b - c)	431 546,91	931 439,25	1 362 986,16
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	536 781,24	1 107 200,80	1 643 982,04
Mandats émis (f)	109 732,19	987 312,63	1 097 044,82
Annulations de mandats (g)		55 873,38	55 873,38
Depenses nettes (h = f - g)	109 732,19	931 439,25	1 041 171,44
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	321 814,72		321 814,72
(h - d) Déficit			

Envoyé en préfecture le 13/04/2023
 Reçu en préfecture le 13/04/2023
 Publié le
 ID : 090-249000241-20230406-2023_02_16B-BF



Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

60006 - BA CCST CENTRE AQUATIQUE

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal Investissement Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif BA CCST CENTRE AQUATIQUE Investissement Fonctionnement	-178 770,24 179 170,44 400,20	179 170,44 179 170,44 179 170,44	321 814,72 321 814,72 321 814,72		143 044,48 143 044,48 143 044,48
Sous-Total	400,20	179 170,44	321 814,72		143 044,48
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III	400,20	179 170,44	321 814,72		143 044,48
TOTAL I + II + III					

Envoyé en préfecture le 13/04/2023

Reçu en préfecture le 13/04/2023

Publié le

ID : 090-249000241-20230406-2023_02_16B-BF

